

Réalisé avec le concours de la Société française d'histoire des hôpitaux

1924-2024 Un siècle d'engagement

Depuis sa création en 1924, l'histoire de la FHF va de pair avec l'évolution de notre système de santé. Au fil des parutions 2024 de la *Revue hospitalière de France*, nous avons retracé chacune des époques traversées. Dans ce dernier numéro, nous vous proposons une vue d'ensemble des dates clés qui ont marqué le siècle écoulé et l'engagement de la FHF auprès des établissements de santé et médico-sociaux.

1924

NAISSANCE DE LA FHF

Le 29 janvier, les cinq unions hospitalières de France se prononcent en faveur de la création d'une fédération, sous la présidence d'Eugène Brizon, doyen des présidents d'union.

1943

LE SOIN, MISSION PRIORITAIRE DE L'HÔPITAL

La loi du 21 décembre 1941, complétée par le décret du 17 avril 1943, pose les bases de l'hôpital public accessible à l'ensemble de la population.

1945

LE TEMPS DE LA SOLIDARITÉ

La sécurité sociale est mise en place le 4 octobre 1945. Pierre Laroque, concepteur du modèle, en est le premier directeur général, de 1945 à 1951.

1955

RENFORCEMENT DE L'EXÉCUTIF DE LA FHF

La fonction de délégué général national est créée, avec la nomination de Guy Forestier.

1958

LA RÉFORME DEBRÉ

Fondatrice de l'hôpital public moderne, elle crée les centres hospitaliers universitaires et fixe leur triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

1970

LA LOI BOULIN

Troisième acte fondateur du service public hospitalier après la loi de 1941 et la réforme de 1958, la loi du 31 décembre 1970, portée par Robert Boulin définit les conditions d'association et de participation des établissements au service public, et renforce les fonctions du directeur d'hôpital.

1975

SÉPARATION DES SECTEURS SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

Les deux lois promulguées le 30 juin 1975 visent à améliorer la situation des personnes fragilisées en créant de nouveaux droits.

2019

LOI OTSS ET PLAN URGENCE

La loi du 24 juillet d'organisation et de transformation de notre système de santé réforme les études médicales, notamment en supprimant le *numerus clausus*, et crée le projet territorial de santé. Le plan urgence pour l'hôpital public est présenté le 20 novembre par le Gouvernement.

2020

COVID-19 SÉCURITÉ DE LA SANTÉ

L'hôpital public montre son extraordinaire capacité à faire face. La FHF se mobilise à ses côtés en demandant l'ouverture de crèches et d'écoles et des mesures de revalorisations salariales pour les personnels hospitaliers. Ces dernières ont été obtenues en juillet lors des accord du Ségur de la santé.

2021

CINQUIÈME BRANCHE

L'ordonnance du 1^{er} décembre crée la cinquième branche du régime général de la sécurité sociale relatif à l'autonomie (consacrée par la loi du 7 août 2020 relative à la dette sociale et à l'autonomie).

DIRECTION DE LA FHF

PRÉSIDENTS

1924-1935 **Eugène Brizon**
 1936-1939 **M. Vidal-Naquet**
 1940-1946 **M. Cholet**
 1946-1952 **Gabriel Montpied**
 1952-1957 **André Southon**
 1957-1979 **Jean Minjot**
 1980-1988 **Pierre Raynaud**
 1989-1997 **André Damien**
 1997-2004 **Gérard Larcher**
 2004-2009 **Claude Évin**
 2009-2011 **Jean Leonetti**
 2011-2022 **Frédéric Valletoux**
 2022-... **Arnaud Robinet**

DÉLÉGUÉS GÉNÉRAUX

1955-1964 **Guy Forestier**
 1964-1980 **Pierre Raynaud**
 1980-1997 **Philippe Cadène**
 1998-2016 **Gérard Vincent**
 2016-2017 **David Gruson**
 2018-... **Zaynab Riet**

1945

1958

1975

2006

2024

MA SANTÉ 2022

Annoncée le 18 septembre par le président de la République.

GHT ET IFAQ

La loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier rend obligatoires les groupements hospitaliers de territoire (GHT) et généralise le dispositif d'incitation financière pour l'amélioration de la qualité (IFAQ) à tous les établissements de santé.

INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Lancement du programme d'investissements d'avenir (PIA) et création des instituts hospitalo-universitaires (IHU).

2018

2014

2010

LOI HPST

La loi Hôpital, patients, santé et territoires du 21 juillet crée les agences régionales de santé (ARS) et l'Agence nationale d'appui à la performance des établissements de santé et médico-sociaux (Anap). Cette loi donne plus de pouvoirs au directeur et médicalise fortement les instances de gouvernance de l'hôpital.

2016

CRÉATION DU FONDS FHF

pour fédérer l'ensemble des acteurs innovants en santé et accompagner les établissements de santé.

2009

2006

LA FHF RÉFORME SES STATUTS

Les unions hospitalières interrégionales deviennent des fédérations hospitalières régionales, assises sur les régions administratives.

2017

RESPONSABILITÉ POPULATIONNELLE

Le modèle, porté et déployé en France par la FHF, se traduit par des programmes cliniques élaborés par l'ensemble des acteurs de santé d'un territoire afin d'améliorer la santé de ses habitants. Il est par la suite inscrit dans la loi du 24 juillet 2019.

2004

MISE EN PLACE DE LA T2A

La tarification à l'activité, dite « T2A », est introduite dans la loi de financement de la sécurité sociale pour 2004. Elle vient se substituer à la dotation globale de fonctionnement alors en vigueur.

2002

LOI KOUCHNER

La loi présentée par Bernard Kouchner, alors ministre de la Santé, le 4 mars est la première à consacrer le droit du patient à prendre des décisions sur sa santé et l'obligation des soignants de créer toutes les conditions pour éclairer ses consentements.

LE PLAN FRANCE 2030

Le plan d'investissement France 2030, dans lequel s'inscrit la stratégie nationale d'accélération pour la santé numérique, est lancé. L'Agence de l'innovation en santé (AIS), chargée du volet Santé France 2030, est créée le 31 octobre 2022.

1996

LE PLAN JUPPÉ ET LA NAISSANCE DE LA QUALITÉ

Le 24 avril, trois ordonnances portent une réorganisation de la sécurité sociale, un encadrement de la médecine libérale, et la création des agences régionales de l'hospitalisation (ARH) et de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (ANAES), devenue en 2004 la Haute Autorité de santé (HAS).

2021

2022

2023

2024

LA FHF PRÉSENTE 30 PROPOSITIONS

pour la santé et l'autonomie à l'occasion de l'élection présidentielle. La Fédération crée également un comité « Transition écologique en santé » pour accélérer et accompagner la transformation écologique des établissements publics.

BIEN VIEILLIR ET ACCÈS AUX SOINS

La FHF présente en février son « plan de bataille pour les ressources humaines ». La loi Bien vieillir est adoptée le 8 avril, avec le principe d'une loi de programmation pluriannuelle pour le grand âge. La loi Valletoux est publiée au JO du 28 décembre.

« AGIR MAINTENANT, BÂTIR LA SANTÉ DE DEMAIN »

La FHF dévoile la persistance d'une « dette de santé publique » depuis la pandémie. Lors de SantExpo, placé sous le haut patronage du président de la République, Arnaud Robinet, président de la FHF, dévoile les grands axes du livre blanc « Agir maintenant, bâtir la santé de demain », travail collaboratif de grande ampleur, réflexion de fond et de conviction, fixant de grandes orientations et un cap pour l'avenir.